

Le service de placement du Dominion a déjà pris des mesures en vue d'employer certains de ces sans-travail aux travaux publics en voie d'exécution ou qui seront bientôt mis en train.

M. HEAPS: Je désire traiter une question, qui ne touche pas immédiatement au crédit à l'étude, mais qui comporte un intérêt d'ordre général. Tous les membres du comité se rendent compte que l'étude du budget, depuis quelques jours, laisse fort à désirer. De très considérables crédits, à cause de la hâte où l'on est d'en finir, ne reçoivent pas l'attention voulue. Bien qu'ils comportent de fort importantes questions d'administration ou d'orientation politique, tout le monde est trop pressé pour laisser aux membres de la Chambre l'occasion de traiter ces sujets à leur gré. Je ne m'en prends pas en particulier au ministre du Travail. Nous répétons cette année ce que nous avons fait par les sessions passées. Je m'adresse, en particulier, au premier ministre et, en général, aux membres du Gouvernement.

A plusieurs reprises, nous avons examiné la possibilité de confier l'étude du budget à des commissions parlementaires. Rien ne s'oppose à employer cette méthode plus que nous ne le faisons. Je me permets d'invoquer un exemple. Chaque année, une commission parlementaire étudie le budget du National-Canadien, qui s'élève à plusieurs millions. Quand il nous revient, il ne soulève pas beaucoup de discussion, les membres de la Chambre s'en rapportant à la commission. Je prie le premier ministre de considérer qu'un grand nombre des crédits dont nous sommes maintenant saisis pourraient être renvoyés à une commission parlementaire qui les examinerait avec beaucoup plus de soin que nous ne le faisons ici, ce qui esrait fort à souhaiter. La population estimerait alors que le budget des dépenses reçoit une attention plus minutieuse que d'après la méthode actuelle. Pourquoi ne pas soumettre le budget du ministère du Travail au comité des relations industrielles et internationales, celui de l'Agriculture au comité de l'agriculture, celui des Pêcheries au comité des pêcheries et celui des Postes au comité du National-Canadien? Si nous agissions ainsi, nous éviterions une foule de difficultés et nous ne nous trouverions pas, chaque session, dans l'embarras actuel. Le premier ministre et le Gouvernement devraient examiner sérieusement l'opportunité d'envoyer, à la prochaine session, une partie de ces crédits à divers comités qui leur consacraient plus d'attention.

J'en aurais long à dire sur ce que le comité étudie dans le moment, mais sachant la hâte des honorables députés d'en finir et vu le peu d'attention accordée aux délibérations à cette

[L'hon. M. Rogers.]

étape, je me borne à demander au premier ministre d'examiner sérieusement et favorablement ma proposition à l'effet de renvoyer aux divers comités les crédits que la Chambre étudie en ce moment, sans leur accorder toute l'attention qu'ils méritent.

Le très hon. MACKENZIE KING: L'honorable député a déjà formulé cette proposition et je crois lui avoir dit qu'elle m'agréait. Le Gouvernement est favorable à toute initiative tendant à accélérer les travaux de la Chambre. Les honorables députés ont en général exprimé l'avis qu'en comité des subsides il leur est loisible de discuter des questions qu'ils ne pourraient jamais aborder autrement, et plusieurs craignent qu'une modification de la procédure actuelle ne diminue les occasions de les aborder. Tel n'est pas mon avis, cependant, et il est probable qu'avec le temps les honorables députés s'accorderont mieux sur la question. Toutefois, le Gouvernement profitera de l'intersession pour étudier plus à fond la proposition de l'honorable député.

M. HEAPS: Je suggérerais au premier ministre de mettre le projet à l'essai à la prochaine session, en commençant par les crédits de deux ministères. La Chambre pourra ensuite se guider sur les résultats obtenus pour décider si elle doit se rallier à la nouvelle méthode.

M. COLDWELL: Avant d'aborder le crédit à l'étude, je désirerais faire miennes les remarques de l'honorable député de Winnipeg-Nord. Je ne puis m'empêcher de penser que cette hâte depuis quelques jours...

M. le PRÉSIDENT: Depuis une minute ou deux la discussion a dévié, mais j'ai laissé faire. Cependant, je demanderais à l'honorable député de se borner à la question à l'étude.

M. COLDWELL: Volontiers. Le crédit à l'étude figure au budget du Travail, et j'estime que le Parlement proroge dans un moment où une situation des plus graves affronte le pays. On nous a parlé de difficultés qui se sont élevées à Vancouver et des chômeurs célibataires et nomades à cet endroit. Bien que l'on ait fait grand état de la situation qui règne à Vancouver, à cause des incidents regrettables qui se produisirent récemment dans cette ville, la même situation se retrouve presque partout au Canada. J'ai reçu hier d'un correspondant de Saskatoon, un ancien modérateur de l'Eglise presbytérienne, une lettre où, entre autres choses, il remarque qu'il sortait d'une assemblée à laquelle assistaient une cinquantaine de chômeurs célibataires, nomades et sans foyer dont il plaignait le